

# Eco-école élémentaire Gérard Claudel

*Rue Charpentier d'Ennery 95300 ENNERY*

Tél école : 01-30-38-34-12 courriel : 0950190r@ac-versailles.fr

Blog de l'école : <http://blog.ac-versailles.fr/elementairegclaudel/>

## Procès verbal du conseil d'école du 21 octobre 2021

### **Etaient présents :**

#### Enseignants :

Mesdames Benard Manon (CE1-CE2), Gonçalves Sylvie (CP-CE1), Vivien Julie (CP), Maugest Mathilde (CE1-CE2), Ropert Pascale (CE1-CE2), Remérand Karine (CM1-CM2).

Messieurs Aubin Anatole (classe externalisée), Pernot Grégory (intervenant sport), Viard Philippe (CE2-CM1-CM2).

#### Représentants de la mairie :

Mesdames Bernard Céline et Mollet Ghislaine.

#### Représentants des parents d'élèves :

Mesdames Braglia Marion (CP), Lopez Céline (CM1-CM2), Personne Gwénola (CE2-CM1-CM2), Bacon Delphine (CE1-CE2).

Messieurs Le Brigand Yann (CP-CE1), Foizel Julien (CE2-CM1-CM2), Boulineau Fabien (CE2-CM1-CM2).

Excusés : Odile Sotinel (CM1(CM2), M. Soletchnik Cyrille (1/4 de temps sur le CE2-CM1-CM2), M. Coail IEN de la circonscription

#### Prise de notes & procès verbal : M. Viard

Il est à noter que M. Glatard Florent représentant des parents d'élèves participait à la réunion organisée par M. Coail, Inspecteur de l'éducation nationale.

### ➤ **Nous avons trois nouvelles enseignantes** et un nouvel enseignant cette année en élémentaire :

- Sylvie Gonçalves en CP/CE1
- Manon Bénard & Mathilde Maugest en CE1/CE2
- Cyrille Soletchnik classe de CE2, CM1, CM2 tous les jeudis

### ➤ **Effectifs de l'école élémentaire.**

171 élèves répartis en 7 classes :

- 22 CP : Mme Vivien
- 13 CP et 8 CE1 : Mme Gonçalves
- 11 CE1 et 11 CE2 : Mmes Maugest et Bénard
- 12 CE1 et 11 CE2 : Mme Ropert
- 14 CM1 et 15 CM2 : Mme Remérand
- 14 CM1 et 14 CM2 : Mme Sotinel
- 6 CE2, 8 CM1 et 12 CM2 : Mrs Viard et Soletchnik
- Classe externalisée : 9 élèves : Anatole Aubin

AESH :  
- Mme Just Virginie (un élève de maternelle et un élève en CE2) nous quitte  
- M. Viard Valentin remplace Mme Just.  
- Mme Berkman Marly (un élève en CE2, un élève en CE1 et un élève en maternelle).  
- Mme Yomane Estelle (un élève en CP).

Aide administrative : Mme Guillaumin Carmen

Intervenant EPS : M. Pernot Grégory

Intervenants ponctuels pour la bibliothèque : M. Aubert Michel et Mme Guilpin Monique

➤ **Nouveau bâtiment accueillant la classe externalisée de l'IME et la classe de CP.**

- La classe de CP accueille 22 élèves
- La classe de l'IME accueille 9 élèves
- La salle d'activités du haut permet des séances en groupe classe, des réunions. C'est également une salle utilisée pour la garderie ou la récréation de cantine en cas de pluie.

Les élèves de l'IME sont intégrés lors des récréations – apprentissages sociaux et lors d'activités ciblées (projets de classe, EPS, musique...).

- Rose et Gaétan sont inclus dans la classe de CE2-CM1-CM2 de M. Viard lors du chant quotidien (mardi et vendredi après la récréation du matin).
- Un groupe de 3 élèves inclus en CE1/CE2 (le mardi après midi ) pour faire de l'Arts visuels.
- Les enseignants de l'IME ont pour projet de faire une sensibilisation au handicap auprès de l'ensemble des élèves de l'école : mise en situation, débat...
- 

Il est à noter que des formations visant à la compréhension des troubles autistiques sont proposées pour tous les enseignants de l'école.

➤ **Questions des parents d'élèves :**

- Nombre d'animateurs présents dans la cour de récréation pour surveillance de cantine. M Pernot explique que le protocole sanitaire lié à la crise actuelle oblige à avoir plus d'animateur dans la salle de restauration ce qui implique qu'il y en ait moins à l'extérieur dans la cour. Il y a 6 animateurs en tout. 3 à l'intérieur (contre 2 habituellement), 2 en activité (gymnase) et il n'en reste qu'un pour la surveillance de la cour pendant un certain temps.
  - Il est préconisé par les parents d'élèves d'avoir un septième intervenant ou bien
  - D'arrêter l'animation gymnase (ce qui serait dommageable pour les enfants).
  - De ne plus nettoyer autant les tables ce qui libérerait un animateur pour l'extérieur (si le protocole le permet).
- Utilisation des blogs de classe, d'école et Beneylu.

Les enseignants ne sont pas fermés à l'éventuelle utilisation de Beneylu. Mais , il s'agit d'appréhender un nouvel outil et cela prend du temps. Mme SOTINEL s'est inscrite à une formation qui représente une première étape.

M. Viard explique que pour l'utilisation de son blog de classe, Beneylu ne permet pas certaines fonctionnalités.

➤ **Vote du règlement intérieur** et présentation de la charte de la laïcité ainsi que la charte d'usage du numérique et d'Internet,

Il est procédé à la lecture du règlement intérieur de l'école. Nous soulignons trois points importants et qui posent problème tout au long de l'année :

- Point 4 : « Pensez à réclamer les vêtements oubliés à l'école ». Nous rappelons également qu'il est nécessaire de marquer les vêtements des enfants car tous les ans nous donnons à une association une cinquantaine de vêtements, manteaux,...
- Point 5 «...des jeux et des jouets personnels... ». Il est rappelé que les enfants ne doivent pas apporter de jeux, jouets, cartes, à l'école car cela engendre toujours des soucis. « un grand m'a pris ma carte », « on m'a volé... »... et les enseignants ne veulent pas gérer ces problèmes.
- Point 6 : « ...la fréquentation régulière... ». Avec le confinement lié au covid, nous avons compris que certaines vacances avaient été décalées et que certaines familles n'avaient pas pu faire autrement que parfois partir en vacances sur le temps scolaire. Ce n'est plus le cas.

Nous rappelons donc qu'une fréquentation régulière est obligatoire et qu'il est important de ne pas prévoir de partir en vacances avant la fin de la période scolaire.

Le règlement intérieur a voté à l'unanimité.

La charte de la laïcité a été lue. Elle est annexée au compte rendu du conseil d'école.

La charte d'utilisation du numérique et d'Internet a été lue également. Il est rappelé que les utilisateurs doivent tous signer cette charte. Enfants et adultes.

Ces chartes sont également annexées au compte rendu du conseil d'école.

➤ **Evaluations CP et CE1.**

La « toile d'araignée » est expliquée aux parents. Si les résultats de leur enfant le nécessitaient, les parents d'élèves ont été reçus par les enseignantes.

➤ **Plan de continuité pédagogique.**

En cas de fermeture de classe, les enseignants reprendront l'enseignement à distance via les blogs de classes et le blog de l'école.

➤ **Le protocole sanitaire, sa mise œuvre.**

Nous sommes toujours au niveau jaune : « Pour le second niveau, tous les cours seront en présentiel, quel que soit le niveau des élèves. Tous les enfants sont obligés de porter un masque en intérieur.

Le brassage interclasse des élèves sera "limité", les activités sportives seront maintenues, avec une distanciation de deux mètres entre chaque élève. »

➤ **Budget OCCE.**

On a 8 700 € sur le compte sans compter les dons des parents qui seront mis en banque pendant les vacances.

Il est rappelé que les entrées sont :

- Les dons des parents
- Les pourcentages sur les photos
- La fête de l'école.

M. Viard rappelle les différents budgets :

- Le budget municipal de fonctionnement de l'école (chauffage, électricité, personnel municipal pour la cantine, la garderie, l'étude, les travaux dans l'école)
- Le budget municipal d'achat de pros matériel : Tables, chaises, armoires, tableaux numériques...
- Le budget municipal transport qui permet de bénéficier de bus pour des sorties pédagogiques.
- Le budget municipal de fin d'année civile et scolaire pour des spectacles ou des cadeaux aux élèves (CM2 en fin d'année scolaire, spectacle de Noël, ...)
- Le budget municipal pour les classes de découvertes ». Il est noté que la municipalité aide tous les élèves de l'école une fois dans leur scolarité, en CM2.
- Le budget OCCE (la coop de l'école), celui que gèrent les enseignants tout au long de l'année.

Une vente de chocolats est proposée par les parents d'élèves.

Le conseil d'école remercie la municipalité pour les efforts réalisés afin d'accueillir les élèves dans de très bonnes conditions.

➤ **Projets 2021-2022.**

**Thème éco-école** : la solidarité. Une première réunion avec les délégués a eu lieu. Nous avons opté pour le thème de la solidarité.

- Chanter pour les personnes âgées. La classe de M. Viard est intéressée.
- Organiser une fois par trimestre des jeux avec les anciens.
- Chanter à l'Epadh d'Ennery.
- Placer un bac pour les Resto du Cœur.
- Ramasser les déchets.
- Participer au Téléthon.
- Course pour Félic. A ce sujet, les enfants de Félic et de Fayako ont bénéficié cette année encore et pour l'année scolaire, de fournitures scolaires.

Les deux directeurs des écoles nous remercient.

Un diplôme de solidarité a été offert à chaque enfant de l'école.

Une photo des enfants sénégalais avec les fournitures scolaires sera bientôt donnée à chaque enfant de l'école.

**Spectacle de Noël** : Nous avons opté pour une animation « lego » pour tous les enfants de l'école.

**Téléthon** : Nous allons confectionner une œuvre commune. Chaque enfant y déposant sa participation plastique. Les parents d'élèves pourront admirer cette œuvre et déposer leurs dons.

**Marché de Noël** : Nous organisons un marché de Noël dans la cour de l'école le samedi 11 décembre au matin de 10h30 à 12h.

- Des stands dans la cour de l'école tenus par les élèves des classes
- Vente de gâteaux
- Chocolat chaud.
- Possibilité d'un stand construction de nichoirs ou mangeoires (ou bricolage).
- Faire un chant commun : proposition de demander à Marie-Aude de faire une prestation pour chaque classe.

La mairie se propose d'apporter de quoi monter des stands.

**Semaine polaire** : M. Viard propose une série de conférences vulgarisées pour les enfants lors de la semaine polaire du 15 novembre.

**Classe de découvertes** : Les deux classes de CM1-CM2 proposent des animations à la base de loisir de Cergy sur une semaine.

La classe de M. Viard fait un « chantier nature » en juin 2022.

**Comédie musicale** : La classe de M. Viard fait une comédie musicale en avril/mai. Le titre de la comédie musicale est « change le monde ».

**Sorties de différentes classes** ; la Roche Guyon (CE1-CE2), Pontoise (CM1-CM2), ferme pédagogique de Pierrelaye (CE2-CM1-CM2).

Fais à Ennery le 18 novembre 2021-11-18

Philippe Viard

